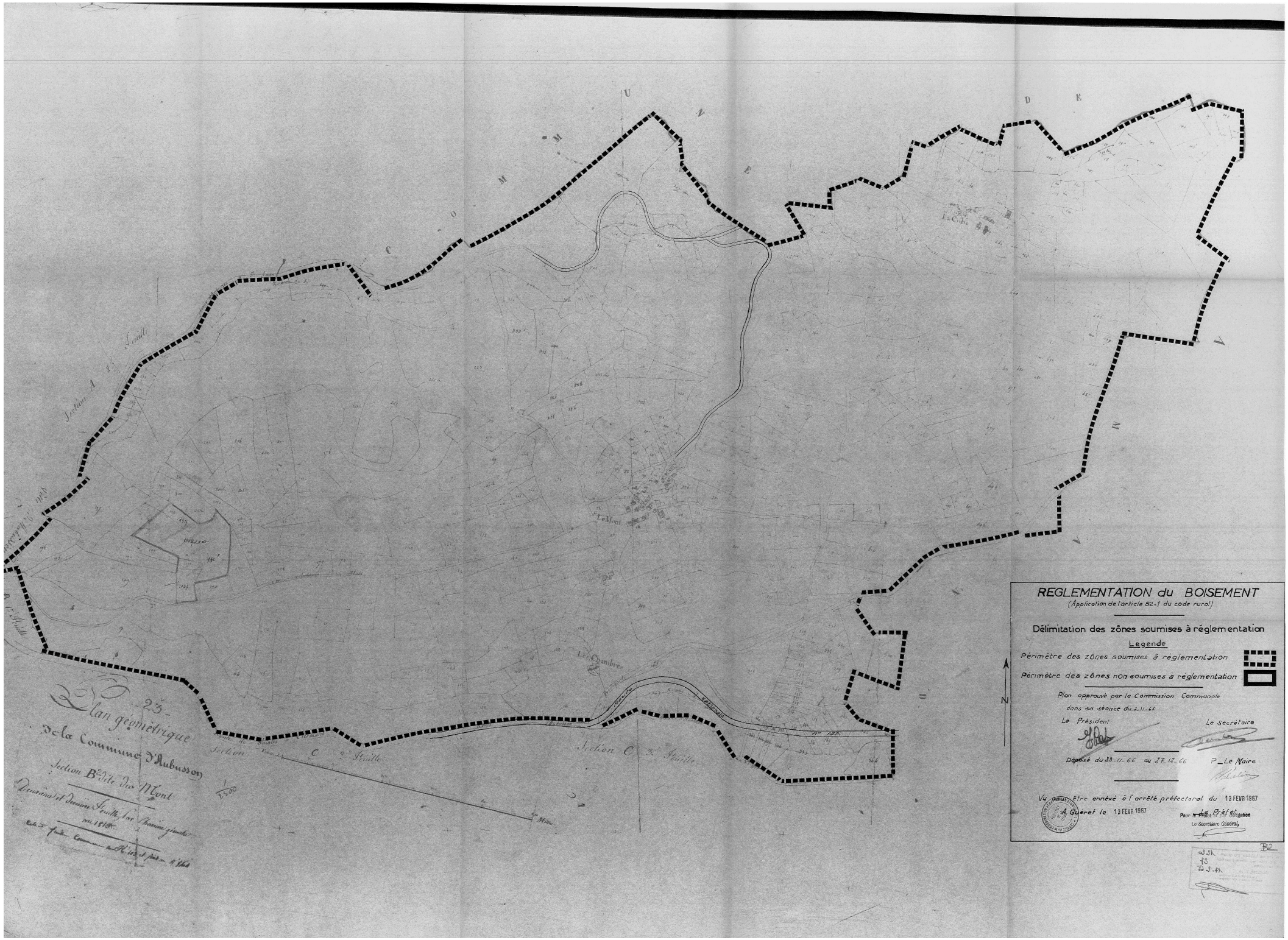
REGLEMENTATION du BOISEMENT
(Application de l'article 52-1 du code rural)
Délimitation des zônes soumises à réglementation
Legende
Périmètre des zônes soumises à réglementation
Périmètre des zônes non soumises à réglementation
Plan approuvé par la Commission Communale
dans sa séance du 4-11-66
Le Président
Le Secrétaire
Déposé du 28-11-66 au 27-12-66
P. Le Maire
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 13 FEVR 1967
A Guéret le 13 FEVR 1967
Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,
Le Mont
Les Chambres
La Cure
Section A
Section C
Section C
Section B
Section B
Section B